

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2019

Le conseil municipal de TREFLEZ s'est réuni en mairie le mercredi 18 septembre 2019 à 18 h 30.

Absents excusés : Morgane CALVEZ, Romain SALOU.

### DROIT DE PREEMPTION URBAIN

La commune a fait savoir au Haut Léon Communauté qu'elle n'était pas intéressée par le DPU à l'occasion des ventes suivantes :

#### Vente de terrains :

- 1272 m<sup>2</sup> au Toupet,
- 1495 m<sup>2</sup> au Toupet,
- 1826 m<sup>2</sup> au Lotissement Penn Rumiadou,
- 4570 m<sup>2</sup> à Bel air,
- 2152 m<sup>2</sup> à Kerus,
- 1154 m<sup>2</sup> à Mezonan,

#### Vente de maisons :

- au 13 rue du Menhir sur 1150 m<sup>2</sup> de terrain,
- à Langouriou sur 1240 m<sup>2</sup> de terrain,
- à Kerjane, manoir, deux maisonnettes, hangar et garage,
- au 423 rue du Cosquer,
- au 443 route de Bédiez sur 4960 m<sup>2</sup>
- 10, rue du Menhir sur 1280 m<sup>2</sup> de terrain

### BUDGET – DECISION MODIFICATIVE

Au vu des travaux d'investissement réalisés ou en cours, Le conseil municipal procède à des ajustements budgétaires pour un montant global de 24 320 € pour financer l'acquisition de matériel informatique à la mairie, des travaux de mise aux normes au club house de l'E.S.T. et des travaux à la mairie.

### RETROCESSION DE VOIRIE

Une demande a été faite par les conjoints Ily, de rétrocéder à la commune, la voie desservant les 3 habitations situées derrière la supérette lesquelles constituaient à l'origine un lotissement. Le conseil municipal accepte cette rétrocession à titre gratuit aux frais des conjoints ILY.

### VENTE DE TERRAIN AU BOURG

Pour information, M. le Maire fait savoir au conseil qu'une promesse de vente a été signée sur un terrain à bâtir appartenant à la commune, au nord de l'Eglise.

### S.D.E.F. (Syndicat Départemental d'Energie du Finistère)

Le conseil municipal donne un avis favorable à la modification des statuts du Syndicat.

Une motion est également adoptée pour le maintien de la péréquation et des solidarités intercommunales au service de la transition énergétique.

### URBANISME

M. le Maire informe le conseil de deux recours gracieux opérés par des tiers sur deux permis de construire :

- Par M. Gilles NEDELEC pour une extension d'habitation à Bédiez, projetée par MM. VALLEE et LE JEUNE
- Par M. BOISSONNET, pour la construction d'un hangar agricole à Kerveltoc, projetée par l'EARL PROCELAP.

M. le Maire est autorisé par le conseil municipal à défendre les intérêts de la commune dans ces deux contentieux.

**SERVICE DES EAUX**

Le conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel sur la distribution d'eau potable à Tréfléz. Ce rapport est à la disposition des abonnés, aux heures d'ouverture de la mairie.

**PROLIFERATION DES CHOUCAS DES TOURS**

Le conseil municipal adopte la motion proposée par La FDSEA pour l'ouverture de la chasse de cette espèce protégée, pour une période de 2 ans, ainsi que l'indemnisation par l'Etat des dégâts occasionnés par les choucas.

**HAUT LEON COMMUNAUTE**

M. le Maire a présenté au conseil municipal le rapport d'activité réalisé par HLC pour l'année 2018.